

Blois, le 19 mai 2021

INNOVATION ET CULTURE : LE MUSÉE NUMÉRIQUE DÉPLOIE SES MICRO-FOLIES EN LOIR-ET-CHER



À l'initiative du président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot et dans le cadre de ses missions de développement de la culture de proximité, la Direction de la lecture publique de Loir-et-Cher met en place un ambitieux projet de musée numérique dans les bibliothèques du département afin de permettre à tout le territoire, les scolaires et, plus largement, tous les habitants en milieu rural d'accéder à la culture artistique et patrimoniale.

Initié par Didier Fusillier, Président du Parc et de la Grande Halle de la Villette avec le ministère de la culture et les directeurs de neuf institutions nationales de référence internationale, le projet de musée numérique est une première mondiale.

Objectif : réunir une sélection des collections dématérialisées de prestigieuses institutions (le musée du Louvre, le CNAC Georges-Pompidou, le Musée du Quai Branly- Jacques Chirac, la RMN-Grand Palais, le Château de Versailles, le Musée Picasso, Universcience, la Cité de la musique-Philharmonie de Paris, le Musée d'Orsay, l'Opéra national de Paris, l'Institut du Monde Arabe et le Festival d'Avignon) dans un seul lieu, en cédant les droits d'utilisation mais aussi proposer des conférences et des rencontres.

La direction de la Lecture publique prévoit l'acquisition d'un musée numérique itinérant pour un montant de 33 000€. Cette forme d'itinérance à l'échelle départementale est une première au niveau national.

Afin de tester le dispositif, des rendez-vous ont eu lieu entre février et avril dernier à la médiathèque de Vendôme pour des classes, des centres aérés et des groupes d'adultes. Le bilan est très positif.

Un second test a démarré à la médiathèque de Mont-près-Chambord depuis le 4 mai, jusqu'à la fin du mois de juin ; à ce jour plus de 50 créneaux sont réservés pour l'accueil de scolaires et d'adultes.

Pour garantir le succès de ce futur musée itinérant qui intégrera les outils numériques de la Direction de la Lecture Publique du département, le conseil départemental a recruté un agent en mission de service civique, diplômé d'un Master II en histoire de l'art.

L'acquisition du matériel définitif pourrait avoir lieu au 2ème semestre 2021 afin de déployer ce musée numérique itinérant dans le réseau de lecture publique du Loir-et-Cher pour accompagner les communes et intercommunalités rurales.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

À terme, cet outil doit permettre de favoriser les collaborations des bibliothèques rurales avec les établissements scolaires, les établissements spécialisés, auprès des publics fragiles et en situation d'illettrisme et d'illectronisme, les établissements et associations culturels, les écoles de musique, les artistes...

LES MICRO-FOLIES : MODE D'EMPLOI !



L'établissement public du Parc de la grande halle de La Villette (EPPGHV) a imaginé des espaces modulables de démocratie culturelle et d'accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux qui intègrent un musée numérique, un Fab-Lab, un espace de rencontre. Les visiteurs peuvent se situer des deux côtés de la création en étant spectateur mais également en tant que créateur. Ces espaces sont baptisés les « Micro-Folies ». (vidéo de présentation : <https://youtu.be/LnTI7NHYOjA>)

Le dispositif Technique

Le Musée Numérique, c'est un écran de 6m par 3,4m. Cet écran, installé devant une scène, peut être connecté à de nombreux périphériques. Projections de films, de concerts... PC, Consoles de jeux, Webcam, dispositifs numériques divers. Mais surtout à une trentaine de tablettes ludo-pédagogiques.

Sur l'écran sont projetées des œuvres des Musées Partenaires sous forme d'un film.

Sur les tablettes synchronisées, des contenus additionnels explicitent les œuvres et offrent d'autres contenus : le visiteur peut enrichir sa visite avec les tablettes de manière interactive et avoir accès aux contenus pédagogiques rédigés par les conservateurs des musées nationaux partenaires. Les contenus peuvent être de plusieurs types et proviennent des Musées Partenaires.

Plusieurs modes de visites sont possibles :

. Mode « libre » : Le mode « libre », c'est la possibilité de choisir des œuvres au sein de l'offre pour les explorer plus en profondeur par des tablettes à la disposition du public.

. Mode « enfant » : Dans le mode "enfant", des jeux...

. Mode « conférencier » : Le mode « conférencier », c'est la possibilité de proposer des visites guidées et conférences thématiques, préparées en amont pour mieux les partager avec ses auditeurs.

(visuel - @ "Micro-Folie - La Villette")

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12